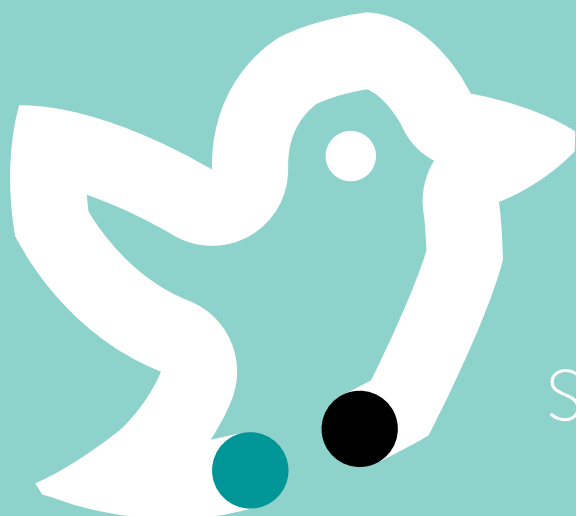


RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022





SOMMAIRE

Message du Président et du Directeur Général	2
Chiffres clés	3
Rapport d'activité Crédit Agricole next bank (Suisse) SA	5
Gouvernance	12
Conseil d'Administration	12
Direction Générale	14
Comité de Direction	14
Comptes statutaires	16
Rapport de l'organe de révision	38

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

2022

Le plus fort investissement de notre histoire au service de nos clients

L'année 2022 aura été marquée par des événements majeurs, contribuant à alimenter la fébrilité des investisseurs: le scénario de l'année se sera ainsi écrit à l'ombre de la guerre russo-ukrainienne déstabilisant une reprise économique post-COVID pourtant bien enclenchée et accentuant la défiance générale envers la mondialisation. Les principaux facteurs de déstabilisation sont constitués par:

- un violent épisode inflationniste de portée mondiale, associé à des politiques monétaires très restrictives aux USA et en Europe pour protéger le pouvoir d'achat;
- une douloureuse prise de conscience des Européens de leur dépendance, vitale, aux énergies fossiles pour leur vie quotidienne;
- de fortes variations sur les marchés financiers, amplifiées par de massives rotations sectorielles impliquant une nette diminution de l'attractivité des valeurs phares de la technologie mondiale.

Dans cet environnement international à nouveau éprouvant pour les populations les plus fragiles, pour les entreprises et les nations en général, la Confédération helvétique aura fait preuve d'une grande résilience: îlot de résistance à l'inflation mondiale grâce à une devise qui n'aura jamais été aussi forte, modèle de maintien du pouvoir d'achat, exemplarité dans la promotion de la démocratie en sanctionnant durement l'agression russe dans le respect de sa neutralité. La réouverture du dialogue avec l'Union Européenne constitue par ailleurs un signe encourageant de confiance et d'arrimage sans faille au destin européen.

Conforme à ses convictions de confiance en l'avenir de la Suisse, Crédit Agricole next bank (Suisse) SA a réalisé en 2022 le plus important investissement de son histoire en changeant son système d'information, avec pour objectif d'offrir une stabilité et une couverture fonctionnelle adaptée aux attentes de sa clientèle. Point d'appui majeur pour une amélioration de la satisfaction client sur le long terme, cet investissement peut déjà s'appuyer sur de solides résultats commerciaux et financiers en 2022, qui témoignent déjà



Laurent Bennet

Président

Thibault Reversé

Directeur Général

d'une belle confiance de ses clients: forte hausse des indices de recommandation, record historique de conquête de nouvelles clientèles, croissance historique du conseil en prévoyance, une solide croissance des financements immobiliers accordés aux résidents suisses. Ces performances ont été permises par un engagement très fort des équipes de la Banque pour accompagner et apporter un conseil à valeur ajoutée dans un environnement économique et monétaire parfois complexe à décrypter.

CHIFFRES CLÉS

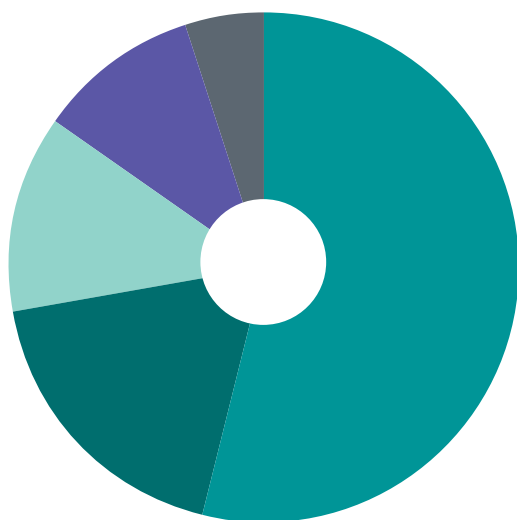
Crédit Agricole next bank (Suisse) SA est une banque de droit suisse installée sur le territoire helvétique depuis l'an 2000.

Crédit Agricole next bank continue à mettre tout en œuvre pour satisfaire ses clients, devenir le partenaire de leurs moments de vie et construire une relation durable et de proximité, valeurs chères au Groupe Crédit Agricole.

À l'innovation, facteur clé de ce développement, s'est ajouté en 2022 le changement de système d'information de la Banque qui est en mesure d'offrir un service de qualité avec une dimension digitale grandie et encore grandissante.

Élément important en 2022: la Banque change la structure de ses fonds propres *Bâle III* en augmentant les fonds propres de base (CET1), suite au transfert en réserves pour risques bancaires généraux (sans incidence sur le compte de résultat) des corrections de valeur pour les risques latents de défaillance, considérées comme fonds propres complémentaires auparavant.

Date de création	16 novembre 2000
Fonds propres Bâle III	432'770 KCHF (fonds propres de base CET 1)
Encours crédit	5'244 MCHF
Résultat net	10'567 KCHF
Total bilan	5'802 MCHF
Nombre de clients	60'221
Nombre de collaborateurs	222
Site internet	www.ca-nextbank.ch



RÉPARTITION DU CAPITAL

L'appartenance au Groupe Crédit Agricole reste l'atout de taille pour accompagner la croissance de Crédit Agricole next bank sur le marché bancaire suisse.

Avec plus de 308 MCHF de capital social, nous nous appuyons sur 5 actionnaires de référence.

54%

Crédit Agricole
des Savoie

18,3%

Crédit Agricole
Centre-Est

12,6%

Crédit Agricole
Franche-Comté

10,1%

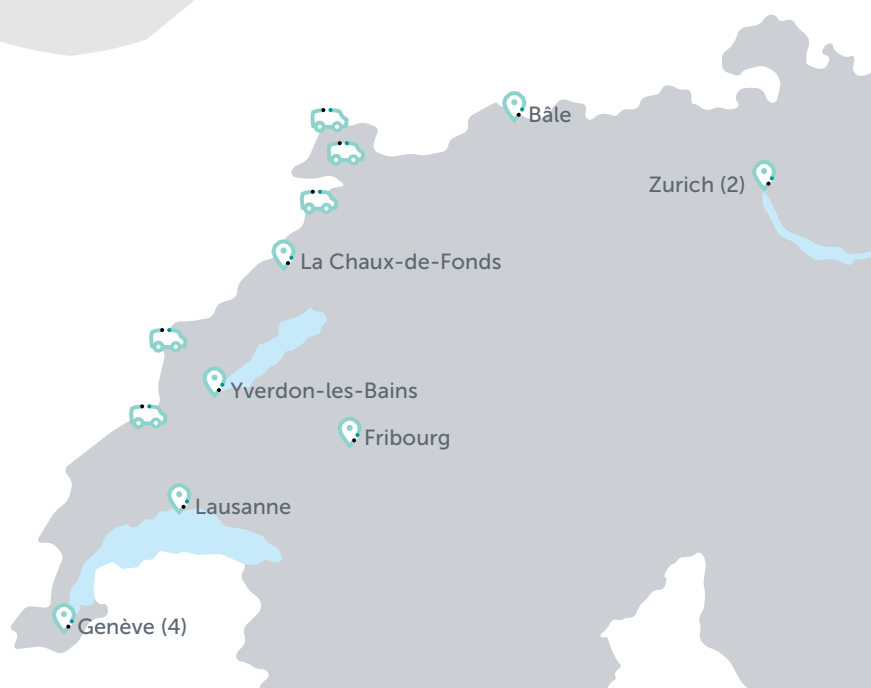
Crédit Agricole
Alsace Vosges

5%

CA Indosuez
(Switzerland) SA



RÉSEAU D'AGENCES



GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

53 Mios
de clients à travers
le monde

PLUS DE **11,2** Mios
de sociétaires

147'000
collaborateurs
dans le monde



Gestionnaire d'actifs
en Europe

Financier
de l'économie française

Assureur
en France

Source: Groupe Crédit Agricole S.A., Rapport intégré 2021-2022.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Crédit Agricole next bank (Suisse) SA

Contexte économique

L'économie mondiale a connu d'importantes perturbations en 2022 qui ont pesé sur les perspectives de croissance: une inflation plus élevée que celle observée depuis plusieurs décennies, un resserrement des conditions financières dans la plupart des régions, l'invasion de l'Ukraine par la Russie, tout cela sur toile de fonds de pandémie COVID.

Un contexte géopolitique dégradé

Pendant de nombreuses années, la géopolitique n'a joué qu'un rôle mineur dans les enjeux économiques mondiaux grâce à la stabilité des relations internationales et à un degré élevé de coopération entre les pays, les crises qui se sont produites, étant pour la plupart uniquement financières.

Le monde de la confiance mutuelle entre les gouvernements semble avoir pris fin en 2022, laissant place à des fractures profondes et persistantes dans l'ordre mondial et donnant naissance à un monde multipolaire. Les pays occidentaux se sont éloignés de l'Orient (Chine, Russie) en matière d'intérêts fondamentaux, tandis que le Sud et l'Orient se réorganisent pour poursuivre leurs propres intérêts.

Le retour de l'inflation

L'année 2022 a également marqué la fin d'une période prolongée de basse inflation, effet secondaire de la globalisation des échanges. Les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales liées à la pandémie COVID, la crise énergétique et le choc des prix des biens alimentaires à la suite de l'invasion de l'Ukraine ont conduit à un nouvel environnement fortement inflationniste.

Depuis 2021, l'inflation progresse plus rapidement et certainement plus durablement qu'initialement anticipé. Cette prise de hauteur significative des prix à la consommation est bel et bien un phénomène général, affectant désormais l'ensemble des économies qui affichent des niveaux d'inflation records. Aux États-Unis, l'inflation atteint 9.1% au mois d'août 2022, un pic depuis environ 40 ans. C'est ensuite la zone euro dont l'inflation atteint 10.6% en octobre 2022, et la Suisse qui connaît un sommet historique d'inflation annuelle de 3.5% durant le dernier trimestre de l'année.

Les banques centrales instaurent des politiques monétaires restrictives

Désormais, la santé future de l'économie mondiale repose essentiellement sur le calibrage de la politique monétaire afin de rétablir la stabilité des prix et cela en essayant de préserver la croissance. Ainsi, les banques centrales se sont vues contraintes de resserrer brutalement leur politique monétaire par des actions plus importantes et plus rapides qu'initialement anticipé. Les relèvements successifs des taux directeurs mettent fin à une longue période de taux d'intérêt bas, voire négatifs.

La Réserve fédérale (Fed), avec une augmentation de ses taux de 4.25% via 7 hausses consécutives entre le mois de février et décembre 2022, a annoncé que de nouveaux relèvements sont fortement probables en 2023. La Banque centrale européenne a, quant à elle, procédé depuis le mois de juillet à 4 relèvements de son taux directeur en 2022; soit une augmentation générale de 2.5%. La Banque Nationale Suisse a elle relevé son taux directeur de 1.75% en 3 fois depuis le mois de juin.

La normalisation des politiques monétaires et budgétaires qui ont apporté un soutien sans précédent pendant la pandémie refroidit désormais la demande. Une partie importante des économies développées connaît un ralentissement de la croissance voire même pour certaines une contraction.

Perspectives pour 2023

Aux États-Unis, le resserrement des conditions financières entraîne un recul des dépenses cycliques: la consommation de biens et les dépenses liées au logement. Néanmoins un marché du travail résilient devrait agir comme un tampon contre un ralentissement, en partie grâce à une reprise continue des dépenses de services.

La zone euro a déjà bel et bien entamé un cycle de ralentissement économique au quatrième trimestre 2022 qui persistera à minima jusqu'à la fin du premier trimestre 2023. Le soutien de la politique budgétaire, un marché du travail encore résilient et une épargne élevée devraient atténuer la profondeur de ce ralentissement. Les risques majeurs émanent surtout du contexte d'incertitude persistante

concernant l'approvisionnement en gaz. Ainsi l'inflation élevée et durable et la faiblesse de la monnaie unique pousseront la Banque centrale européenne à encore relever ses taux directeurs dès le premier trimestre 2023, pour atteindre une cible aux alentours de 4%.

Malgré le ralentissement de la croissance économique au niveau mondial, il n'en demeure pas moins vraisemblable que la Confédération helvétique évite une récession en 2023, certainement grâce à une consommation pérenne soutenue par un marché du travail domestique robuste (chômage à son plus bas niveau depuis 20 ans; 2.1% en décembre 2022). En outre, la flambée des prix de l'énergie n'a qu'un impact limité sur les dépenses des ménages en raison de la régulation fédérale des prix, d'un franc fort et d'un poids relativement faible de l'énergie dans le secteur privé. Par conséquent, l'inflation en Suisse demeure beaucoup plus faible qu'ailleurs, 2.8% en 2022, et elle devrait ralentir à 2.4% en 2023. Dans ce contexte, la Banque Nationale Suisse n'a qu'un besoin relativement modeste de resserrer davantage sa politique monétaire.

Activité 2022

Une croissance dynamique et ininterrompue dans un contexte de marché mouvementé

La remontée des taux et la fin de la pandémie ont engendré des changements profonds dans les habitudes de consommation de nos clients ainsi qu'au niveau de leurs attentes. Et notre Banque s'est adaptée pour les accompagner, tant en matière de solutions de placement de leurs capitaux que de leurs investissements immobiliers.

Nous avons poursuivi et intensifié notre démarche de conseil patrimonial et de planification financière pour tous nos clients, quelle que soit leur situation, dans l'objectif de les accompagner au mieux de leurs intérêts et dans la durée, en les aidant à faire des choix qui correspondent à leur situation personnelle. Ceci, tant en matière de gestion de leurs actifs dans ce contexte de marché qui peut déstabiliser, que de préparation de l'avenir, avec un souci constant d'optimisation de leur fiscalité.

Plus de 60'000 clients ont choisi de nous faire confiance

En 2022, plus de 8'000 nouveaux clients nous ont rejoints, résidents suisses et frontaliers, nous permettant de franchir le cap des 60'000 clients gérés par notre Banque: c'est un nouveau record pour notre établissement dont nous sommes fiers!

Nous inscrivant pleinement dans la stratégie du Groupe Crédit Agricole, nous privilégions le meilleur de l'Humain et du Digital.

Dans ce sens, soucieux de toujours mieux servir nos clients, nous avons réalisé un changement complet de notre système d'information ainsi que de nos interfaces digitales avec nos clients. Nous les avons accompagnés au mieux et ces derniers nous ont confirmé leur satisfaction quant à ces nouveaux outils, comme en témoigne la progression de nos indices de recommandation clients en lien avec l'Entrée en relation.

Cela a permis de faire évoluer aussi nos processus, pour plus de proximité et de rapidité de nos opérations, et nous donne les moyens de mener une amélioration continue dans la durée.

Une intensification de notre relation avec nos clients

Ces progrès nous permettent de couvrir plus largement les besoins de nos clients. Cela a été démontré par une intensification des opérations de banque au quotidien et de change, ainsi qu'une croissance marquée de nos activités de prévoyance et d'assurance, en coopération avec nos partenaires historiques tels que *SwissLife*, *Helvetia* et *Liberty*.

Ce nouveau socle digital nous a aussi permis d'innover avec de nouveaux produits et services mis à disposition de nos clients déjà fin 2022, et nous donne les moyens dans les mois et les années à venir de continuer à proposer de nouvelles solutions à nos clients tout en nous ouvrant à de nouveaux segments de marché.

En parallèle, notre stratégie d'investissement dans notre réseau d'agences ainsi que les ouvertures à venir vont nous permettre de continuer à progresser sur l'expérience ressentie par nos clients et prospects lorsqu'ils ont besoin d'un contact humain.

La satisfaction de nos clients reste durablement au cœur de nos préoccupations, avec des ambitions et des investissements forts.

Ressources Humaines & Responsabilité Sociétale de l'Entreprise

Diversité, sens du travail et flexibilité – des enjeux qui restent au centre de nos préoccupations

2022 aura été une année historique pour la Banque avec la concrétisation de notre projet de migration informatique.

Ce projet stratégique a nécessité un fort accompagnement humain, tant sur le plan du recrutement que de l'acquisition de compétences ou des différentes actions de qualité de vie au travail.

Mais 2022 restera surtout considérée comme l'année post-pandémie COVID-19, marquée par la pérennisation de «nouveaux» enjeux dans le monde professionnel: sens du travail et flexibilité notamment.

Ces attentes, qu'elles viennent de nos candidates et candidats ou de nos collaboratrices et collaborateurs, sont légitimes. Elles nous permettent de nous remettre en question et de proposer des solutions adaptées à ces besoins. Cela est d'autant plus exigeant dans un contexte de plein emploi, qui rarifie la main d'œuvre qualifiée et complexifie la recherche de talents.

Cet environnement n'aura toutefois pas empêché une intense activité de recrutement pour acquérir de nouvelles compétences et ainsi accompagner le développement commercial de la Banque sur les différents territoires. Ainsi, au terme de l'année 2022, la Banque comptait 222 collaboratrices et collaborateurs, fortement mobilisés pour accompagner nos clients et relever nos prochains défis. Parmi eux, 16 femmes occupaient des fonctions managériales, soit 38% du corps managérial global.

L'effort sur le plan de l'acquisition de compétences s'est également poursuivi en 2022 avec plus de 5 jours de formation par employé sur l'année. En outre, nous avons accompagné nos équipes commerciales de manière intense et comptons au terme de l'année 70% de conseillers à la clientèle au bénéfice d'une certification interne de haut niveau.

L'accélération de ce changement du monde du travail nécessite des réponses et CA next bank s'est attelée à mettre en place des politiques pour y répondre.

C'est en sollicitant nos équipes que nous avons décidé de faire évoluer notre politique Ressources Humaines. Quatre actions concrètes et pragmatiques ont ainsi pu être mises en place:

1. l'augmentation de notre participation mensuelle à la prime maladie;
2. la mise en place de parcours managériaux pour nos talents de demain;
3. l'adaptation de notre dispositif de congé sabbatique
4. la mise en place de budgets spécifiques au bien-être des collaboratrices et collaborateurs.

Un chiffre vient aussi traduire l'évolution des modes de travail et la mutation progressive du monde bancaire: au terme de l'année 2022, la Banque comptait plus de 18% de collaboratrices et collaborateurs à temps partiel, dont un quart d'hommes.

Les différentes actions et ajustements de notre politique RH s'inscrivent parfaitement dans le Projet Humain du Groupe Crédit Agricole pour faire face aux transitions humaines et sociétales actuelles. Elles nous permettent de proposer un environnement de travail sain, dynamique et motivant pour l'ensemble de nos collaboratrices et collaborateurs.

Des actions RSE qui se multiplient

2022 a également vu la Banque accélérer la structuration de sa démarche de responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Le Comité RSE s'est agrandi et est désormais constitué de représentants de 7 départements représentant tous les services de la Banque: Compliance, Contenu de marque, Finance, Marketing, Moyens Généraux, Ressources Humaines, et maintenant Direction Commerciale.

Au cours de cette année, nous avons mis en place plus d'actions qui traduisent nos valeurs et notre conviction que la responsabilité des entreprises doit surpasser l'unique objectif du profit pour contribuer au bien-être de l'humain et de l'environnement.

Comme les années précédentes, la Banque s'est engagée dans des actions sociales caritatives:

- participation au fonds d'urgence du Groupe Crédit Agricole pour soutenir l'Ukraine: la Banque a fait don de CHF 20'000.-, dont une moitié est venue en aide à la population ukrainienne et l'autre moitié aux 2'400 collaboratrices et collaborateurs du Groupe et à leurs familles, tous impactés par l'offensive militaire massive lancée par la Russie contre l'Ukraine;
- soutien à la *Fondation Théodora*: cette année encore, nous nous sommes fournis en cartes de vœux auprès de Théodora, dont 80% du montant (soit CHF 3'248.-) a été versé directement à la mission;
- accompagnement des collaboratrices et collaborateurs atteints d'un cancer: nous avons signé un partenariat avec la *Fondation OTIUM* dans le but d'accompagner nos collaboratrices et collaborateurs et leurs proches atteints (ou ayant été atteints) d'un cancer. La Fondation permet de bénéficier d'un soutien pratique, psychologique et physique au sein du Centre OTIUM;
- soutien au *Secours d'hiver*: la Banque a de nouveau lancé une collecte d'habits auprès de ses collaboratrices et collaborateurs et récolté 285 kg de vêtements dont pourront bénéficier des personnes en situation de précarité en Suisse;
- don de cadeaux de Noël à la *Croix-Rouge genevoise*: la Banque a invité ses collaboratrices et collaborateurs à collecter des cadeaux pour enfants afin de soutenir la Croix-Rouge genevoise dans la constitution de paniers de Noël destinés aux familles démunies du canton de Genève. En tout, ce sont 40 cadeaux qui ont pu être remis par CA next bank à la Croix-Rouge genevoise, pour une valeur d'environ CHF 800.-.

Pour la première fois dans l'histoire de la Banque, nous avons décidé de dédier 1% de notre bénéfice 2022, soit CHF 100'000.–, au soutien de celles et ceux qui sont à l'initiative d'actions pour la protection et la restauration de l'environnement, le renforcement des bonnes relations avec l'Europe et le soutien aux personnes en difficulté. À cette fin, 8 projets ont été sélectionnés à travers un processus participatif mis en place au sein de la Banque.

Les fonds ont donc été attribués:

- au restaurant solidaire genevois *Refettorio*;
- aux cyclistes de la *Team Rynkeby*, qui roulent de Zurich à Paris, dans le but de collecter des fonds pour la Fondation suisse de recherche sur le cancer de l'enfant;
- à *Apidae*, association de protection des abeilles dans le Grand Genève;
- à l'association *AVVEC*, qui vient en aide aux victimes de violences conjugales dans le Canton de Genève;
- à l'*ASL*, qui œuvre pour la préservation du Lac Léman;
- à *Paidos*, association d'aide aux enfants et adolescents en situation de vulnérabilité et/ou de précarité à Genève;
- au *FFFH*, festival du film français d'Helvétie à Bienne et
- à la *Fondation Théodora*, qui visite les enfants malades dans les hôpitaux suisses.

L'ensemble de nos actions est par ailleurs visible sur le site RSE créé à cet effet: www.ca-nextsustainability.ch.

Résultats financiers

Crédit Agricole next bank a atteint les objectifs fixés par le Conseil d'Administration pour les résultats 2022.

Le produit net bancaire montre une très forte amélioration grâce à une activité de change intense de nos clients et à une gestion prudente du bilan

En 2022, le produit net bancaire s'élève à 77.9 MCHF, en hausse par rapport à 2021 de 9.5%. La hausse la plus importante est celle du résultat de change, qui avoisine 17.5 MCHF, en hausse de 17.4% par rapport à 2021. Concernant le revenu brut des opérations d'intérêt, il avoisine les 54 MCHF, en hausse de 12% par rapport à 2021. Le seul contributeur en légère baisse pour 2022 est le revenu des commissions (8.4 MCHF) avec une baisse de 2%. Le coût du risque (-1.9 MCHF) est plus élevé car, suite au changement de système d'information, la Banque a adopté cette année une approche prudente de provisionnement à 100% de tous les intérêts en retard de paiement, ceux de moins de 90 jours y compris.

La gestion prudente du bilan s'est imposée en 2022 tout particulièrement, avec le changement historique de contexte des taux d'intérêts et la fin des taux négatifs qui soutenaient des taux de crédits bas et un refinancement

peu cher en début d'année encore. Les marges sur les nouveaux crédits ont connu une pression plus importante.

Comme l'ensemble des banques, CA next bank a bénéficié d'une rémunération positive de son compte de dépôt à la Banque Nationale Suisse (de 0.5% entre le 16 septembre et le 15 décembre et 1% depuis le 16 décembre, dans la limite de sa franchise). Le revenu d'intérêt englobe cette année des pénalités de remboursements anticipés des années passées, enregistrées au bilan auparavant, sans quoi il aurait été similaire au revenu 2021.

Les charges d'exploitation (56.7 MCHF) sont en hausse de 2.9% par rapport à 2021, principalement du fait des charges IT plus élevées, les charges de personnel restant stables. Suite au changement de système d'information, la Banque a déployé de nombreuses applications tierces nouvelles qui permettent aujourd'hui de mettre en place des processus digitaux bien plus performants (e-/m-banking, entrées en relation et crédits en ligne, gestion patrimoniale etc.).

Témoin des investissements dans des infrastructures modernes, les amortissements (4.7 MCHF) ont atteint 6% du produit net bancaire et concernent dorénavant la migration informatique, en plus des travaux de rénovation des agences.

Avec un résultat opérationnel de 17 MCHF (vs 13.7 MCHF en 2021), la Banque a constitué en 2022 des réserves pour risques bancaires généraux de 3.3 MCHF et affiche un résultat net de l'exercice de 10.6 MCHF, en hausse de 5.2% par rapport à 2021.

Le bilan se transforme car la Banque devient de plus en plus autonome en termes de refinancement et adapte la gestion de ses liquidités au nouveau contexte de taux

Le bilan de Crédit Agricole next bank est en baisse de 169 MCHF par rapport à 2021. La Banque a poursuivi en 2022 le refinancement à travers le programme d'émissions *covered bonds* et a levé 300 MCHF additionnels auprès des investisseurs institutionnels suisses (dont 100 MCHF en format «green covered bond»). Ceci a permis de réduire les emprunts auprès des banques de presque un quart (-24%), grâce également à la collecte clientèle, en hausse de 5.3% par rapport à 2021.

Dans le nouveau contexte de taux d'intérêts, la Banque a adapté le pilotage de ses liquidités et réduit les avoirs en compte auprès de la Banque Nationale Suisse en faveur d'un portefeuille d'investissements obligataires de première qualité (titres très liquides du panier BNS uniquement).

Les encours bruts de crédit ont augmenté de plus de 50 MCHF, avec une croissance de prêts en Suisse amoindrie par la diminution du stock des crédits en France et en Allemagne qui subissent des amortissements.

La Banque a opéré un changement de la structure de ses fonds propres en 2022 en transférant dans le poste «Réserves pour risques bancaires généraux», sans incidence sur le compte de résultat, les correctifs de valeurs pour risques latents de défaillance effectués sur base «forfaitaire» et considérés comme *Tiers 2* capital jusqu'au 30 novembre 2022. Le montant total des réserves pour risques bancaires généraux s'élève à 31.5 MCHF à fin 2022.

Les actionnaires continuent de soutenir la stratégie de croissance de la Banque et adaptent la stratégie distributive de manière à soutenir le plan moyen terme de développement, avec l'objectif d'assurer un niveau de solvabilité significativement au-delà des minimums réglementaires.

Orientations 2023

L'investissement majeur de la Banque dans son nouveau système d'information constitue également le point de départ pour former de nouvelles ambitions de développement qui seront, courant 2023, affirmées dans notre nouveau projet d'entreprise Nouvelles Frontières, qui s'appuiera notamment sur l'accompagnement des transitions environnementales vers un immobilier «vert» et s'inscrira avant tout dans une approche globale visant à assurer la pérennité des bâtiments et à améliorer le confort de vie des occupants.

L'année 2023 sera aussi l'occasion d'approfondir le développement de notre projet sociétal, en résonance avec les attentes de la société et de ses clientèles. En 2022, Crédit Agricole next bank a alloué 1% de son résultat net au soutien des causes qui lui sont chères, et cette opération sera à nouveau renouvelée en 2023. Nous annoncerons à l'occasion du lancement de notre prochain projet d'entreprise notre ambition de réduction des émissions de carbone issues de nos activités commerciales. Toutes les équipes de la Banque sont ainsi mobilisées pour construire une banque qui vous ressemble, proche de vos aspirations et ambitieuse, pour un développement économique responsable.

Nous remercions les actionnaires issus du Groupe Crédit Agricole pour leur soutien renouvelé et l'engagement des Administrateurs et de toutes les équipes pour leurs contributions respectives au développement de la Banque.

Organisation de la Banque

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé de huit membres au moins, dont cinq pris parmi les représentants des actionnaires. Il désigne son Président et son Vice-Président. Le Président est à la tête du Conseil d'Administration et le représente tant à l'intérieur de l'entreprise que vis-à-vis de l'extérieur. Il marque de façon déterminante la stratégie, la communication et la culture de l'entreprise.

Le Conseil d'Administration est l'organe responsable de la Haute Direction de la Banque, de sa surveillance et de son contrôle. Il définit la politique générale de la Banque.

Le Conseil d'Administration a institué un Comité d'Audit et des Risques, un Comité des Crédits du Conseil d'Administration et un Comité de Direction.

Comité d'Audit et des Risques

Le Conseil d'Administration a institué un Comité d'Audit et des Risques qui se compose d'au moins trois membres du Conseil d'Administration remplissant les conditions suivantes:

- le Président du Conseil d'Administration ne fait pas partie du Comité d'Audit et des Risques;
- la majorité des membres doivent satisfaire aux critères d'indépendance tels que définis par l'autorité de surveillance.

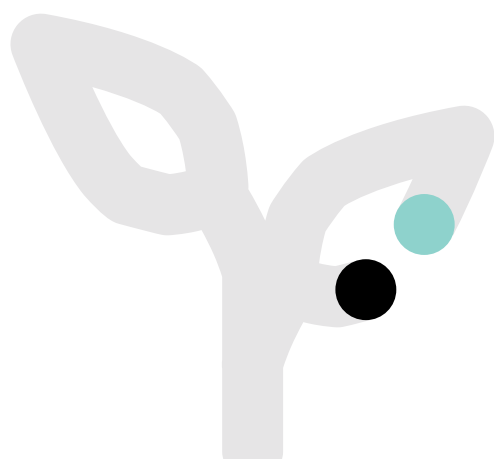
Les membres du Comité d'Audit et des Risques sont:

- Martial Schouller
(Administrateur de CA next bank)
- Carlo Lombardini
(Administrateur indépendant de CA next bank)
- Oliver Hofmann
(Administrateur indépendant de CA next bank)

Le Comité d'Audit et des Risques n'a pas de pouvoir décisionnel. Il rapporte et soumet ses conclusions et recommandations au Conseil d'Administration qui dispose du pouvoir de décision.

Comité des Crédits du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration a institué un Comité des Crédits du Conseil d'Administration qui se compose des membres du Conseil d'Administration à l'exclusion des membres du Comité d'Audit et des Risques. Le Comité ne peut valablement délibérer qu'en la présence d'au moins quatre membres, dont au moins un membre indépendant. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents.



Sont invités permanents non décisionnaires le Directeur Général et le Directeur des Crédits.

Le Comité a le pouvoir décisionnel en matière d'octroi de crédits, conformément aux compétences définies dans le règlement interne.

Comité de Direction

Le Conseil d'Administration désigne le Directeur Général, son suppléant ainsi que les autres membres du Comité de Direction, qui est l'organe de direction de la Banque et auquel est confiée la conduite opérationnelle de la Banque, dans les limites de la stratégie et des politiques fixées par le Conseil d'Administration.

Le Comité de Direction se compose de cinq à sept membres, dont le Directeur Général, qui représentent les activités et métiers de la Banque (Développement Commercial; Crédits & Services Bancaires; Finance & Pilotage; Risques, Juridique & Compliance; Informatique, Expérience Clients & Content Management). Il s'appuie sur différents comités décisionnels auxquels il peut déléguer une partie de ses attributions.

«Fonction Compliance»

Le Comité de Direction a institué une «Fonction Compliance» ayant pour rôle de mettre en place des systèmes et des processus internes appropriés pour maintenir, en tout temps, la compliance au sein de la Banque.

La «Fonction Compliance» est rattachée à un membre du Comité de Direction, dont les fonctions sont indépendantes des activités génératrices de revenus.

«Fonction Contrôle des Risques»

Le Comité de Direction a institué une «Fonction Contrôle des Risques» ayant pour rôle de surveiller, en tant que fonction de contrôle indépendante, le profil de risque de la Banque, notamment à l'aune de l'appétit pour les risques et des limites définies, et de veiller à l'application, à tous les niveaux hiérarchiques de la Banque, de la «Politique de gestion des risques» arrêtée par le Conseil d'Administration.

La «Fonction Contrôle des Risques» est rattachée à un membre du Comité de Direction, dont les fonctions sont indépendantes des activités génératrices de revenus.

Les instances de contrôle indépendantes disposent d'un droit illimité à l'information, à son accès et à sa consultation, dans le cadre de leurs tâches.

«Révision Interne»

Le Conseil d'Administration a instauré une «Révision Interne», qui lui est directement subordonnée et qui lui rapporte directement. Le Conseil d'Administration nomme et révoque le responsable de la Révision Interne. Sur

décision du Conseil d'Administration, cette fonction peut être externalisée à la Révision Interne de la société mère.

La Révision Interne exécute les tâches de révision et de surveillance qui lui sont confiées en toute indépendance. Elle dispose d'un droit d'accès, de consultation et de contrôle illimité au sein de la Banque. Une charte d'audit précise l'organisation, les tâches et les responsabilités de la Révision Interne.

La Révision Interne doit répondre aux exigences qualitatives de l'Association suisse d'audit (IIAS).

Comités émanant du Comité de Direction

Le Comité de Direction s'appuie sur différents comités décisionnels auxquels il peut déléguer une partie de ses attributions. Il fixe dans des règlements spécifiques la composition, la fréquence, les compétences et le fonctionnement de chacun de ces comités, dans la mesure où cela n'est pas réglé dans les dispositions du règlement interne.

Les principaux comités mis en place sont les suivants:

Comité des Crédits niveau 1

Le Comité décide de l'octroi de dossiers de crédits relevant de sa compétence, conformément à la politique et aux directives internes en vigueur.

Le Comité se compose d'un président et de deux membres décisionnaires. Il est présidé par le Directeur Crédits & Services Bancaires. Les deux autres membres décisionnaires du Comité des Crédits sont un membre du Comité de Direction (à l'exclusion du Directeur Risques, Juridique & Compliance et du Directeur Développement Commercial) et le responsable du Service des Crédits.

Comité des Crédits niveau 2

Le Comité décide de l'octroi de dossiers de crédits relevant de sa compétence, conformément à la politique et aux directives internes en vigueur.

Le Comité se compose d'un président et de deux membres décisionnaires. Il est présidé par le Directeur Général. Les deux autres membres décisionnaires du Comité des Crédits sont le Directeur des Crédits et le responsable du Service des Crédits.

Comité des Fonctions de Contrôle Interne

Le Comité est l'organe chargé de la surveillance du dispositif de contrôle interne.

Il veille, d'une part, à la cohérence, à la coordination et à l'efficacité des missions des Fonctions Compliance et Contrôles des Risques, de la Révision Interne et de la Révision Externe et, d'autre part, à ce que les activités de la

Banque soient conformes aux prescriptions légales, réglementaires et internes et qu'elles respectent les normes et règles déontologiques applicables.

Il s'assure, de plus, du respect, en tout temps, des conditions d'autorisation pour l'exercice de l'activité de banque. Il définit la politique générale de la Banque en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et d'activités *cross-border*.

Le Comité est composé d'un président et de membres permanents. Le président est le Directeur Général. Les membres permanents sont le Directeur Risques, Juridique & Compliance, le Directeur Crédits & Services Bancaires, le responsable du service Risk Management, le responsable du service Compliance. Le responsable de la Révision Interne, le Directeur et les responsables des services Risques et Conformité de Crédit Agricole des Savoie peuvent être invités pour les sujets touchant à leur champ de responsabilités. Les invités n'ont pas droit de vote.

Comité de Diligence

Le Comité est l'organe compétent pour valider les entrées en relation avec des clients à risques accrus au sens de l'OBA-FINMA.

Il est également compétent pour statuer sur le maintien des relations avec des clients à risques accrus, selon la

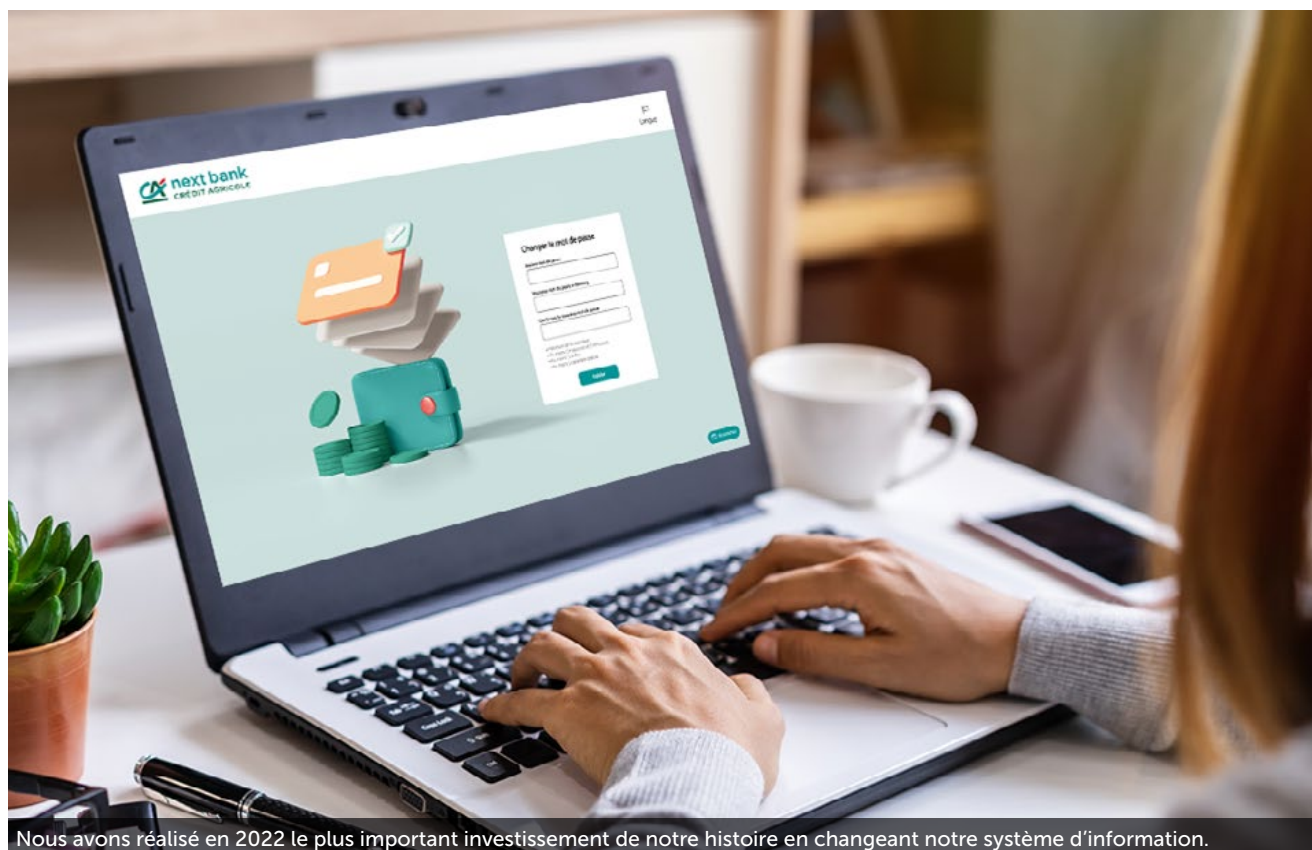
fréquence de revue périodique définie par la Banque, ainsi que sur l'évolution à court terme de règles de conformité concernant la clientèle, telle que par exemple l'application du dispositif de sanctions internationales.

Le Comité se compose d'un président et de trois membres décisionnaires. Il est présidé par le Directeur Général. Les trois autres membres du Comité de Diligence sont le Directeur Commercial, le Directeur Risques, Juridique & Compliance et le responsable du service Compliance. Les décisions se prennent à la majorité. En cas d'égalité, la voix du Directeur Risques, Juridique & Compliance est prépondérante.

Comité Financier

Ce Comité est notamment chargé d'élaborer la politique de gestion financière de la Banque, de définir les règles relatives à la gestion des risques de taux d'intérêt et de liquidité de la Banque et d'en assurer le suivi, ainsi que de déterminer la politique de placement des fonds propres.

Le Comité Financier est composé d'un président et de membres permanents. Le président est le Directeur Général. Les membres permanents sont le Directeur Finance & Pilotage, le Directeur Risques, Juridique, & Compliance, le responsable du service Contrôle et Reporting Financier, le responsable du service Trésorerie et Change et le responsable du service Risk Management.



Nous avons réalisé en 2022 le plus important investissement de notre histoire en changeant notre système d'information.

GOUVERNANCE

Conseil d'Administration



Laurent Bennet

Président de CA next bank
et Directeur Général de CA des Savoie

Diplômé d'AgroParisTech et de l'Institut Technique de Banque, il a démarré sa carrière dans une organisation agricole. Il a ensuite effectué l'essentiel de son parcours au sein du Groupe Crédit Agricole, d'abord au CA du Morbihan comme chargé d'affaires Entreprises, puis comme responsable de Marché de l'Agriculture et adjoint du Directeur des Crédits. En 2004, il a rejoint CA de Pyrénées Gascogne, où il a occupé différentes responsabilités, notamment celle de Directeur des Entreprises et de Directeur de Réseau. Il a été nommé Directeur Général adjoint de CA des Savoie en 2009. En 2013, il rejoint Crédit Agricole SA comme adjoint du Directeur des Risques Groupe, puis en 2016, il a été nommé Directeur de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et des Services aux Entreprises. Depuis 2019, il est Directeur Général de CA des Savoie.



Isabelle Amschwand*

Vice-présidente de CA next bank
et Administratrice Indépendante

Licenciée en droit à l'Université de Lausanne et titulaire d'un certificat d'administratrice ACAD, son parcours professionnel la mène d'abord dans les administrations cantonale et fédérale. Elle devient par la suite Directrice de la succursale romande de Willis Towers Watson, puis Directrice générale de Trianon SA, sociétés spécialisées dans le conseil, les caisses de pension et les ressources humaines. Fondatrice en 2019 de la société Astia SA, elle accompagne les entreprises et les dirigeants dans leur processus d'évolution et de recherche de bonne gouvernance. Administratrice indépendante dans plusieurs Conseils en Suisse, elle est nommée en 2020 par le journal *le Temps* comme l'une des 100 personnalités de l'année en Suisse romande.



Franck Bertrand

Administrateur de CA next bank
et Directeur Général de CA Franche-Comté

Diplômé de l'Institut Supérieur Agricole de Beauvais et de l'Institut Technique Bancaire (ITB). Carrière professionnelle pendant 20 ans chez LCL (anciennement Le Crédit Lyonnais). Au sein des Caisses régionales Crédit Agricole depuis plus de 10 ans, en tant que Directeur Général Adjoint de CA Loire Haute-Loire, puis Directeur Général Adjoint de CA Aquitaine, avant de devenir Directeur Général de CA Finistère. Il occupe le poste de Directeur Général de CA Franche-Comté depuis 2020.



Gérald Grégoire

Administrateur de CA next bank
et Directeur Général de CA Alsace Vosges

Diplômé de la Montpellier Business School. Carrière professionnelle au sein du Groupe Crédit Agricole depuis 1997. Après avoir occupé des fonctions commerciales en Caisse régionale, il a rejoint l'Inspection Générale du Groupe. Depuis 2010, il a été Directeur du Marché des Professionnels de Crédit Agricole SA, puis Directeur Général Adjoint de CA FriulAdria (Italie) et de la CA de l'Anjou et du Maine. Il est Directeur Général de CA Alsace Vosges depuis 2020.





Carlo Lombardini*

Administrateur de CA next bank,
Administrateur Indépendant et avocat
à Genève, docteur en droit et spécialiste
des services bancaires et financiers

Associé de l'Étude Poncet Turrettini à Genève depuis 1990, il représente et assiste des banques, des négociants en valeurs mobilières et des gérants de fortune. Il est professeur associé à la Faculté de droit et des sciences criminelles de l'Université de Lausanne (Chaire de droit bancaire et Cours de Méthodologie juridique avancée). En charge de la rédaction avec son équipe de *iusMail Droit Bancaire*, il est également l'auteur de divers ouvrages et de nombreux articles dans le domaine du droit bancaire.



Raphaël Appert

Administrateur de CA next bank
et Directeur Général de CA Centre-Est

Diplômé de l'EDHEC. Carrière professionnelle au sein du Groupe Crédit Agricole depuis 1983, avec différents postes de dirigeant au sein de Caisses régionales, dont Directeur Général de CA Val de France et Directeur Général de CA Centre-Est depuis 2010. Premier Vice-Président de la Fédération Nationale du Crédit Agricole, Vice-Président de Crédit Agricole SA, Vice-Président de la SAS Rue La Boétie.

Gouvernance au 31 décembre 2022.

* Membre indépendant au sens
de la circulaire 2017/01.



Oliver Hofmann*

Administrateur de CA next bank, Administrateur
Indépendant et CEO de Wincasa

Titulaire d'un Diplôme fédéral en économie d'entreprise et d'un Master en Sciences of Real Estate (Université de Zurich). Diplômé de la Controller Akademie (Allemagne). Parcours dans diverses banques et chez IBM en Suisse. 12 années chez UBS AG à Zurich en tant que Manager, puis Head of Real Estate M&A. Depuis 2013, CEO de Wincasa AG et Membre du Conseil Exécutif de Swiss Prime Site Groupe. Président et membre auprès de nombreux Conseils d'Administration, associations et institutions académiques. Auteur d'articles dans le domaine immobilier.



Martial Schouller

Administrateur de CA next bank
et Directeur Général Adjoint de CA des Savoie

Diplômé de l'École Nationale d'Ingénieurs des Travaux Agricoles et Horticoles (France). Entré au sein du Groupe Crédit Agricole en 1989 avec différents postes de Directeur depuis 2004. Directeur Général Adjoint de CA des Savoie depuis 2011.



Marc-André Poirier

Administrateur de CA next bank
et CEO de CA Indosuez (Switzerland) SA

Titulaire d'un MBA de HEC Paris et du Corporate Director Program (CDC) de la Harvard Business School. Il débute sa carrière à la Société Générale à Tokyo en 1988. Il a occupé les postes de Chief Executive Officer (CEO) de SG Securities en Corée et de la Société Générale pour la Chine. Entré au sein du Groupe Crédit Agricole en 2007, il a été successivement CEO du Japon, de l'Asie pacifique et des Amériques. Depuis décembre 2022, il est Chief Executive Officer d'Indosuez Wealth Management en Suisse, Senior Country Officer pour le Groupe Crédit Agricole en Suisse ainsi qu'Administrateur de CA next bank.

GOUVERNANCE

Direction Générale



Thibault Reversé

Directeur Général
et Directeur Ressources Humaines

Diplômé de la NEOMA Business School à Reims. Après deux années passées à Zurich pour le compte de Société Générale Bank & Trust, il a effectué l'essentiel de sa carrière au sein du Groupe Crédit Agricole à partir de 2000. Il a notamment travaillé six années pour l'Inspection Générale du Groupe avant de rejoindre les Caisses Régionales de Crédit Agricole, en Alsace Vosges et à Toulouse 31, dans lesquelles, en tant que cadre dirigeant du Groupe, il a occupé diverses fonctions : directeur des finances, du pilotage et des risques ; directeur des ressources humaines, de la logistique et du juridique ; directeur des finances et des opérations bancaires ; directeur développement et finances. En février 2017, il a été nommé Directeur Général Adjoint au sein de la Direction Financière Groupe chez Crédit Agricole SA, en charge de la coordination de la gestion financière du Groupe. Il a également été Administrateur et Directeur Général Délégué de différentes sociétés du Groupe Crédit Agricole (Crédit Agricole Home Loan SFH, Crédit Agricole Régions Développement, etc.). Depuis 2019, il est Directeur Général de CA next bank et Administrateur de la CCI France Suisse.

Comité de Direction



Pierre Fortis

Directeur Informatique, Marketing
et Communication (Suppléant du DG)

Diplômé de NEOMA Business School. Carrière professionnelle bancaire de près de 30 ans en Grande-Bretagne, en France, puis en Suisse. Entrée au sein du Groupe Crédit Agricole en 2000 en tant que Sous-Directeur chez LCL sur différents postes de développement et de fonctionnement. Directeur du Recouvrement LCL en 2010. Rejoint Crédit Agricole next bank en 2015 en tant que Directeur des Crédits et des Services Bancaires, avant de reprendre la Direction du Développement Commercial en 2018, puis la Direction Informatique, Marketing et Communication en 2020.



Audrey Rozen-Doerks

Directrice Développement Commercial

Ingénieure de formation (Diplôme de l'École d'Ingénieurs de Genève). Expérience bancaire de plus de 15 ans dans le domaine de la banque de détail. Management d'équipes commerciales ainsi que d'entités de support (comptes & titres, fondations de prévoyance, banque en ligne et migration informatique). Entrée dans le Groupe Crédit Agricole en 2015, au poste de Responsable du Développement des Performances et de l'Animation du réseau commercial chez Crédit Agricole next bank. Membre du Comité de Direction depuis 2017, elle a d'abord été Directrice Marketing, Communication, Ressources Humaines et IT, avant de reprendre la Direction du Développement Commercial en 2020.





Hubert Cunin

Directeur des Crédits
et des Services Bancaires

Diplômé de l'Université Paris IX Dauphine avec un Master 2 en Finance d'Entreprises et un Master en Sciences de Gestion. Il a effectué toute sa carrière au sein du Groupe Crédit Agricole: d'abord dans la Caisse Régionale Paris et Île-de-France, ensuite chez Crédit Agricole SA et enfin dans la filiale Crédit Agricole Leasing & Factoring. Durant son parcours professionnel, il a exercé des responsabilités dans divers domaines dont les opérations bancaires et les crédits (notamment Corporate), l'encadrement des risques et l'intégration de la compliance, le développement commercial, la conception et le déploiement d'offres, la conduite de projets transverses, la supervision de filiales à l'international. Il rejoint Crédit Agricole next bank en 2019 en tant que Directeur des Crédits et des Services Bancaires.



Christophe Morel

Directeur Risques,
Juridique et Compliance

Diplômé fédéral d'économie bancaire, titulaire d'une licence en sciences économiques et de gestion, Certified Internal Auditor, il dispose d'une expérience professionnelle en Suisse et à l'étranger depuis plus de 30 ans. Il a démarré sa carrière chez UBS à Genève et Zurich en tant qu'auditeur interne pendant une dizaine d'années. Il a évolué dans le domaine bancaire suisse avec plusieurs expériences au sein de Republic National Bank of New York, puis en tant que Senior Manager de l'audit interne du Groupe Lombard Odier à Genève. Il a poursuivi sa carrière à l'étranger en qualité de Chief Risk Officer auprès de Lombard Odier (Asia) Ltd à Hong Kong, avant de revenir en Suisse en tant que Responsable du Business Risk Management. Il a rejoint CA next bank en 2019 en tant que Directeur Risques, Juridique et Compliance.



Georgiana Solanet

Directrice Finances
et Pilotage

Docteur en mathématiques appliquées (Université Pierre et Marie Curie, Paris) et au bénéfice du Master in Banking and Finance de HEC Lausanne, elle a une expérience professionnelle de plus de 15 ans dans des banques suisses et internationales ainsi qu'auprès de Ernst & Young à Genève. Elle est également certifiée CFA et FRM. Elle a démarré sa carrière à la Banque Cantonale de Genève dans le département Gestion des risques où elle est devenue responsable ALM. Elle a également travaillé dans des banques de gestion de fortune telles que Lloyds TSB à Genève ou la banque Lombard Odier & Cie SA dans le domaine de gestion des risques financiers. Elle a rejoint CA next bank en 2019 en tant que Responsable du Service Financier et a été nommée Directrice Finances et Pilotage en 2020.



COMPTES STATUTAIRES

BILAN

En milliers de CHF

	31.12.2022	31.12.2021
Actifs		
Liquidités	142'149	581'529
Créances sur les banques	41'882	73'908
Créances sur la clientèle	402'675	511'337
Créances hypothécaires	4'832'641	4'654'334
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	32'760	3'832
Immobilisations financières	304'969	107'253
Comptes de régularisation	8'450	5'686
Participations	5'483	4'771
Immobilisations corporelles	27'535	22'912
Autres actifs	3'848	6'059
Total des actifs	5'802'392	5'971'621
<i>Total des créances subordonnées</i>	<i>435</i>	<i>456</i>
<i>– Dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>	<i>–</i>	<i>–</i>

Passifs		
Engagements envers les banques	2'093'763	2'742'964
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	1'835'858	1'743'985
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	722	7'053
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	1'349'700	1'024'700
Comptes de régularisation	21'342	31'149
Autres passifs	54'750	1'854
Provisions	2'920	3'590
Réserves pour risques bancaires généraux	31'483	7'750
Capital social	308'764	308'764
Réserve légale issue du capital	54'650	54'650
<i>– Dont réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement</i>	<i>54'650</i>	<i>54'650</i>
Réserve légale issue du bénéfice	7'585	7'080
Réserves facultatives issues du bénéfice	8'259	8'259
Bénéfice reporté	22'029	19'779
Bénéfice de la période	10'567	10'044
Total des passifs	5'802'392	5'971'621
<i>Total des engagements subordonnés</i>	<i>–</i>	<i>–</i>
<i>– Dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>	<i>–</i>	<i>–</i>

OPÉRATIONS HORS BILAN

En milliers de CHF

	31.12.2022	31.12.2021
Engagements conditionnels	–	–
Engagements irrévocables	204'671	136'652
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	3'050	3'050
Total	207'721	139'702

COMPTE DE RÉSULTAT

En milliers de CHF

	Exercice 2022	Exercice 2021
Résultat des opérations d'intérêts		
Produits des intérêts et des escomptes	71'708	62'132
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	671	934
Charges d'intérêts	(18'439)	(14'279)
Charges sur prêts hypothécaires	–	(557)
Résultat brut des opérations d'intérêts	53'940	48'230
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	(1'884)	(472)
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts	52'056	47'758
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement	937	495
Produit des commissions sur les opérations de crédit	932	1'264
Produit des commissions sur les autres prestations de service	10'739	10'137
Charges de commissions	(4'204)	(3'330)
Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	8'404	8'556
Résultat des opérations de négoce – devises	17'413	14'828
Autres résultats ordinaires		
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	–	111
Produits des participations	120	120
Résultat des immeubles	(44)	(107)
Autres produits ordinaires	53	57
Autres charges ordinaires	(216)	(30)
Sous-total Autres résultats ordinaires	(87)	151
Charges d'exploitation		
Charges de personnel	(33'260)	(33'253)
Autres charges d'exploitation	(23'446)	(21'840)
Sous-total Charges d'exploitation	(56'706)	(55'093)
Bénéfice brut	21'080	16'210
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	(4'663)	(2'586)
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	600	314
Résultat opérationnel	17'017	13'938
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	(3'300)	(500)
Impôts	(3'150)	(3'394)
Bénéfice de la période	10'567	10'044

FLUX DE TRÉSORERIE

En milliers de CHF

	Sources	Emplois
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)		
Résultat de la période	10'567	–
Variation des réserves pour risques bancaires généraux	23'733	–
Provisions et autres corrections de valeur	–	670
Délimitations actives	–	2'764
Délimitations passives	–	9'807
Autres positions	55'107	–
Dividende de l'exercice précédent	–	7'289
Solde	89'407	20'530
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres		
Capital-actions/capital-participation/capital de dotation, etc.	–	–
Écritures par les réserves	–	–
Solde	–	–
Flux de fonds des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles		
Participations	–	712
Immeubles	–	418
Autres immobilisations corporelles	–	4'623
Solde	–	5'753
Flux de fonds de l'activité bancaire		
Opérations à moyen et long terme (> 1 an)		
Engagements envers les banques	–	642'863
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	–	1'420
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	329'800	–
Créances sur les banques	23	–
Créances sur la clientèle	100'010	–
Créances hypothécaires	–	173'839
Immobilisations financières	–	192'283
Opérations à court terme		
Engagements envers les banques	–	6'338
Engagements résultant de dépôts de la clientèle	93'291	–
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	–	4'800
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	–	6'330
Créances sur les banques	32'005	–
Créances sur la clientèle	8'652	–
Créances hypothécaires	–	4'468
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	–	28'928
Autres instruments évalués à la juste valeur	–	–
Immobilisations financières	–	5'016
État des liquidités		
Liquidités	439'380	–
Solde	1'092'568	1'092'568

ÉTAT DES CAPITAUX PROPRES

En milliers de CHF

	Capital social	Réserve issue du capital	Réserve issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Réserves facultatives issues du bénéfice et bénéfice reporté	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au début de la période de référence	308'764	54'650	7'080	7'750	28'038	10'044	416'326
Plan de participation des collaborateurs/ inscription dans les réserves	–	–	–	–	–	–	–
Augmentation/réduction du capital	–	–	–	–	–	–	–
Autres apports/injections	–	–	–	–	–	–	–
Acquisition de propres parts au capital	–	–	–	–	–	–	–
Aliénation de propres parts au capital	–	–	–	–	–	–	–
Impact de l'évaluation subséquente de propres parts au capital	–	–	–	–	–	–	–
Bénéfice/(perte) résultant de l'aliénation de propres parts au capital	–	–	–	–	–	–	–
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	–	–	505	–	–	(505)	–
Dividendes et autres distributions	–	–	–	–	2'250	(9'539)	(7'289)
Autres dotations/(prélèvements) affectant les réserves pour risques bancaires généraux	–	–	–	23'733	–	–	23'733
Autres dotations/(prélèvements) affectant les autres réserves	–	–	–	–	–	–	–
Bénéfice de la période	–	–	–	–	–	10'567	10'567
Capitaux propres à la fin de la période de référence	308'764	54'650	7'585	31'483	30'288	10'567	443'337

RÉPARTITION DU BÉNÉFICE

En milliers de CHF

	31.12.2022	31.12.2021
Bénéfice de l'exercice	10'567	10'044
Bénéfice reporté	22'029	19'779
Bénéfice au bilan	32'596	29'823
Répartition du bénéfice		
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	530	505
Distribution au moyen du bénéfice au bilan	8'028	7'286
Report à nouveau	24'039	22'032
Total	32'596	29'823

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Crédit Agricole next bank (Suisse) SA

1 | Raison sociale, forme juridique et siège social de la Banque

Crédit Agricole next bank (Suisse) SA a son siège social à Lancy et est organisée sous forme de société anonyme.

La Banque dispose d'agences à Bâle, Lausanne, Fribourg, Yverdon, La Chaux-de-Fonds, Zurich, Lancy ainsi qu'à Genève. L'effectif de son personnel s'élève à 222 collaborateurs au 31 décembre 2022 (223 à fin 2021). La Banque est essentiellement active dans le secteur des crédits immobiliers.

Depuis 2009, la Banque propose également des prestations de banque de détail. La Banque a confié à *Avaloq* le traitement informatique et le trafic des paiements depuis mai 2022. Cette externalisation a fait l'objet, conformément aux exigences de la FINMA, de contrats de services détaillés. Afin de garantir la confidentialité des opérations, les collaborateurs du prestataire de services sont tous soumis au secret bancaire.

2 | Principes comptables et d'évaluation des comptes annuels

2.1 | Principes généraux

Les principes de comptabilisation et d'évaluation sont conformes au Code des obligations, à la Loi sur les banques et à l'Ordonnance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers sur l'établissement et la présentation des comptes (OEPC-FINMA), ainsi qu'aux prescriptions comptables pour les banques, les maisons de titres, les groupes et conglomérats financiers définies par la circulaire 2020/1 de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA. Le bouclage individuel statutaire avec présentation fiable présente la situation économique de la Banque de façon à ce qu'un tiers puisse s'en faire une opinion fondée. Les comptes annuels peuvent contenir des réserves latentes.

Tous les montants indiqués sont arrondis, ce qui peut donner lieu à des écarts minimes au niveau des totaux.

Principes généraux d'évaluation

Les comptes annuels ont été établis selon l'hypothèse de la poursuite de l'activité. Les inscriptions au bilan sont fondées sur des valeurs de continuation.

Saisie des opérations et inscription au bilan

Toutes les opérations sont enregistrées dans les livres au jour de leur conclusion et sont évaluées immédiatement en vue de la détermination du résultat. Toutes les transactions conclues jusqu'à la date du bilan sont comptabilisées le jour de leur conclusion. L'inscription au bilan des transactions conclues au comptant mais non encore exécutées s'effectue selon le principe de la date de conclusion, à l'exception des avoirs en compte de virement auprès de la Banque Nationale Suisse qui sont régis par le principe de la date de règlement.

Conversion des monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées aux taux de change en vigueur à la date de transaction. Les gains et pertes résultant du règlement des transactions ainsi que de la réévaluation, au taux de change en vigueur à la date du bilan, des actifs et passifs libellés en monnaies étrangères, sont comptabilisés au compte de résultat.

Les taux de change contre francs suisses utilisés pour la conversion des principales monnaies étrangères à la date de clôture sont les suivants:

Cours de clôture

	31.12.2022	31.12.2021
USD	0.9245	0.9148
EUR	0.9880	1.0357
GBP	1.1141	1.2337
JPY	0.7015	0.8103
CAD	0.6832	0.7300

Liquidités

Les liquidités sont enregistrées à la valeur nominale.

Créances sur les banques

Les créances sur les banques sont inscrites à la valeur nominale, déduction faite des corrections de valeur pour risques de défaillance.

Créances sur la clientèle et créances hypothécaires

Les créances sur la clientèle et créances hypothécaires sont enregistrées à la valeur nominale. Les dépréciations de valeur sur créances compromises sont couvertes par des corrections de valeur individuelles. Les dépréciations sont directement déduites de la créance correspondante, et elles sont égales à la partie de la créance qui n'est pas couverte par des sûretés, et ce dès l'instant où il apparaît que cette créance est compromise.

Valeurs de remplacement positives (actifs)/négatives (passifs)

Les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur. Des valeurs de remplacement d'instruments financiers dérivés sont calculées et comptabilisées pour prendre en compte leur variation de valeur de marché. Sont comptabilisées au bilan dans cette rubrique les valeurs de remplacement positives (actifs) et négatives (passifs).

Autres actifs/passifs sur opérations de couverture

Dans le cadre de la gestion de son bilan, la Banque utilise des instruments financiers dérivés pour la couverture des risques de taux d'intérêt. Les opérations de couverture sont évaluées de la même façon que les opérations de base couvertes. Le résultat de la couverture est enregistré dans la même rubrique du compte de résultat que celui de l'opération couverte. Dans la mesure où aucune adaptation de valeur de l'opération de base n'a été comptabilisée, le résultat d'évaluation des instruments de couverture est saisi dans le compte de compensation. Le solde du compte de compensation est présenté sous «Autres actifs», voire sous «Autres passifs».

La Banque documente les relations de couverture ainsi que les buts et les stratégies des opérations de couverture lors de la conclusion de ces opérations. La Banque vérifie périodiquement l'effectivité de la relation de couverture.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des titres de créance ainsi que les immeubles repris dans le cadre des opérations de crédit et destinés à la revente.

Les titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance sont évalués au coût amorti. Le coût amorti est calculé en prenant en compte l'agio ou le disagio à l'acquisition et en s'assurant que cette différence est répartie sur la durée de la créance. Les modifications de valeur en lien avec le risque de défaillance sont enregistrées dans la rubrique «Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées à des opérations d'intérêts».

Les immeubles repris dans le cadre des activités de crédit destinés à la revente sont évalués au plus bas du coût d'achat ou de la valeur de liquidation.

Participations

Sont considérés comme participations les titres de participation émis par des entreprises que la Banque détient dans l'intention d'un placement permanent, quelle que soit la part aux voix.

Les participations sont évaluées individuellement, à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections économiquement nécessaires.

La Banque examine à chaque date du bilan si la valeur des participations est dépréciée. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur. Si elle observe de tels signes, la Banque détermine la valeur réalisable de chaque actif. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable. S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles».

Les gains réalisés lors de l'aliénation de participations sont enregistrés dans la rubrique «Produits extraordinaires», les pertes réalisées dans la rubrique «Charges extraordinaires».

Immobilisations corporelles

Les investissements dans de nouvelles immobilisations corporelles qui sont utilisées durant plus d'une période comptable sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition et amortis selon la méthode linéaire sur leur durée de vie prévisible.

Les durées de vie prévisibles sont les suivantes :

Agencement et installations	10 ans
Core Banking System (CBS)	7 ans
Infrastructure technologique (ITO)	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier de bureau	5 ans
Autres développements informatiques	3 ans

L'actualité de la valeur des immobilisations est revue chaque année. Si cet examen fait apparaître un changement de la durée d'utilisation ou une diminution de valeur, la Banque amortit la valeur comptable résiduelle selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation ou procède à un amortissement non planifié.

Engagements envers les banques et engagements résultants des dépôts de la clientèle

Ces positions sont enregistrées à la valeur nominale.

Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage

Les emprunts et prêts de la centrale d'émission de lettres de gage des banques suisses comprennent les prêts accordés par la Banque de lettres de gage et les Covered Bonds émis par la Banque. Ils sont évalués à la valeur nominale; l'agio ou le disagio éventuel est enregistré dans les «Comptes de régularisation» et réparti sur la durée de la créance (*accrual method*) dans la rubrique «Charges d'intérêts».

Provisions

Les obligations, juridiques ou de fait, sont évaluées à intervalles réguliers. Une provision est constituée si une sortie de fonds apparaît probable et peut être évaluée de manière fiable. Les provisions existantes sont réévaluées à chaque date du bilan. Elles sont augmentées, maintenues ou diminuées sur la base de ces nouvelles évaluations. Les autres provisions peuvent comporter des réserves latentes.

Impôts

Les impôts courants sont déterminés conformément aux prescriptions fiscales en vigueur et comptabilisés dans la rubrique «Impôts» dans le compte de résultat. Les engagements résultant des impôts courants affectant le revenu et le capital sont comptabilisés au passif du bilan sous la rubrique «Comptes de régularisation».

Engagements de prévoyance

La Banque a adhéré au Fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA pour la couverture des engagements en matière de prévoyance professionnelle des salariés. Pour des membres de la Direction, la Banque peut s'affilier à une institution de prévoyance du Groupe Crédit Agricole SA. Chaque année, les avantages ou engagements économiques sont calculés à la date du bilan par revue actuarielle, sur la base des états financiers du fonds de prévoyance établis selon la norme *SWISS GAAP RPC 26*, et traités conformément à la norme *SWISS GAAP RPC 16*. Un éventuel engagement ou avantage économique serait constaté au bilan dans le poste «Provisions» respectivement «Autres actifs», la différence avec l'exercice précédent serait saisie au compte de résultat sous le poste «Charges de personnel».

Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement par le débit de la rubrique «Variation des réserves pour risques bancaires généraux» dans le but de couvrir les risques latents de l'activité. Le cas échéant, ces réserves sont imposées fiscalement.

Engagements irrévocables, engagements conditionnels et engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Ces engagements hors bilan sont présentés à la valeur nominale.

2.2 | Modification des principes comptables et d'évaluation

La Banque a opéré un changement de principes comptables en 2022.

Il concerne l'enregistrement des indemnités de remboursement anticipé des crédits hypothécaires pour des biens immobiliers situés en Suisse dans le poste «Produits d'intérêts et des escomptes» pour un montant de 5'344 KCHF. Ces indemnités étaient précédemment enregistrées au bilan dans la rubrique «Compte de régularisation passif», avec incidence mensuelle sur le compte de résultat, rubrique «Produits d'intérêts et des escomptes» au *pro rata temporis* jusqu'à la maturité initiale du prêt remboursé par anticipation. Elles sont dorénavant enregistrées dans le compte de résultat dans leur totalité, dès la date d'encaissement par la Banque. Le montant des indemnités de remboursement anticipé enregistré en «Compte de régularisation passif» l'année précédente était de 4'879 KCHF.

2.3 | Événements significatifs survenus après la date du bilan

Aucun événement susceptible d'avoir un impact significatif sur le patrimoine, la situation financière ainsi que les résultats de la Banque n'est intervenu après le 31 décembre 2022 et jusqu'à l'établissement du présent rapport de gestion.

3 | Gestion des risques

La Banque est exposée aux risques inhérents à ses activités, dont le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt, de change, de liquidité, ainsi qu'à des risques opérationnels, qui incluent les cyber-risques, les risques de compliance et de réputation.

Le Conseil d'Administration valide la politique de gestion des risques proposée par la Direction Risques, Juridique et Compliance. Cette politique définit notamment la gouvernance des risques, les rôles et responsabilités des différents acteurs, ainsi que les dispositifs en place pour la gestion des principaux risques dans les limites d'appétit et de tolérance fixées par le Conseil d'Administration.

Les unités d'affaires génératrices de revenus assument leur fonction de contrôle dans le cadre des affaires courantes en gérant les risques et plus particulièrement en assurant la surveillance directe, le pilotage et le reporting. Les instances de contrôle indépendantes (fonctions de contrôle des risques et de compliance) surveillent les risques ainsi que le respect des prescriptions légales, réglementaires et internes. Le rôle des différentes instances de gouvernance de la Banque dans la gestion des risques est décrit au chapitre «Organisation de la banque».

L'objectif premier de la Banque est de maintenir une solvabilité de premier ordre et de préserver sa bonne réputation. Sa capacité à assumer les risques est déterminée de façon à ce que la Banque, même en cas de survenance d'éléments négatifs, satisfasse aux exigences de capitalisation.

3.1 | Risques de crédit

Prêts à la clientèle

La politique de crédit traite de la totalité des engagements qui pourraient entraîner des pertes, si les clients ou les contreparties se trouvaient dans l'incapacité d'honorer leurs engagements.

La Banque limite les risques de crédit en se montrant exigeante sur la qualité des débiteurs (évaluée selon des critères de solvabilité), des gages et des garanties. Elle fixe des limites afin de piloter le risque (par exemple en matière d'exposition géographique, de type de biens financés, de taux de créances sensibles et d'exception *to policy*).

Pour l'estimation des biens immobiliers sur lesquels elle dispose d'un gage hypothécaire, la Banque se fonde sur des valeurs fournies par des experts ou des méthodes d'évaluation reconnues. Pour les crédits couverts par une garantie bancaire, la Banque s'assure de la solvabilité du garant. Le montant des prêts est fonction de la capacité du client à assumer le service de la dette et de la valeur de nantissement des gages retenue par la Banque. Pour mesurer et gérer les risques de défaillance, la Banque se fonde sur le respect du service de la dette. Les corrections de valeur sont réexaminées et réajustées périodiquement.

3.2 | Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt naît du déséquilibre entre les échéances et la taille des positions d'actifs et de passifs dans le «banking book» de la Banque (bilan et hors bilan). Les modifications de la courbe des taux et le comportement de la clientèle, en particulier celui relatif aux dépôts auprès de la Banque, affectent de manière directe le produit net d'intérêt et la valeur économique des fonds propres.

La gestion du risque de taux vise à piloter la marge d'intérêt et la sensibilité de la valeur des fonds propres au risque de taux. Les limites de risque de taux sont proposées par le Comité Financier de la Banque et validées par le Conseil d'Administration. L'exposition au risque de taux est mesurée par les impasses de taux, la sensibilité de la valeur économique des fonds propres aux variations des taux d'intérêt et l'impact des variations sur le revenu d'intérêt.

La gestion opérationnelle du risque de taux, y compris l'implémentation des mesures de couverture, est assurée par le service Trésorerie et Change (rattaché à la division Finance et Pilotage), dont le responsable est membre du Comité Financier.

3.3 | Risque de change

La Banque exécute pour le compte de ses clients des opérations de change et n'a pas de position de change ouverte «overnight» au-delà d'une limite très faible fixée par le Conseil d'Administration dans la Politique Financière.

3.4 | Risque de liquidité

La Banque est exposée au risque de liquidité: elle a l'obligation d'honorer ses engagements, présents et futurs, vis-à-vis de la clientèle et des contreparties, ainsi que de satisfaire aux normes réglementaires en la matière. Elle agit dans le but de continuité du refinancement de ses activités à court, moyen et long terme et constitue des réserves de liquidités de manière à couvrir les effets d'une crise de liquidité en divers scénarios. Le cadre de gestion de la liquidité est du ressort du Comité Financier et est validé par le Conseil d'Administration. La gestion opérationnelle est effectuée par le service Trésorerie et Change.

3.5 | Risques opérationnels

On entend par risque opérationnel le risque de perte lié à l'inadéquation ou à la défaillance de procédures internes, aux personnes ou aux systèmes ou encore à des facteurs externes. Ils incluent notamment les cyber-risques, ainsi que les risques de conformité qui sont décrits au chiffre suivant.

Les risques opérationnels sont systématiquement identifiés, quantifiés, surveillés et reportés afin d'évaluer leur impact financier ainsi que les conséquences qu'entraînerait une perte de confiance des clients. Ils font l'objet de limites d'appétit fixées par le Conseil d'Administration.

Des cartographies des risques et des contrôles clés y afférents sont définis et revus régulièrement afin d'obtenir une vision d'ensemble des risques opérationnels. Chaque année, le «Business Continuity Plan» est testé. La fonction de Contrôle des Risques met en place les outils d'analyse des risques, coordonne et supervise le dispositif de contrôle en place au sein des premières lignes de défense afin de prévenir et réduire les risques. Elle rapporte régulièrement aux instances de gouvernance de la Banque la vision d'ensemble des risques opérationnels, les incidents identifiés et leurs impacts ainsi que, le cas échéant, les actions de mitigation entreprises.

3.6 | Risques de conformité

Les risques de conformité sont pilotés par la fonction Compliance qui est chargée de mettre en place des dispositifs, systèmes et processus appropriés, afin de maintenir le niveau de risque dans les limites définies par l'appétit aux risques de la Banque et de respecter les dispositions réglementaires en vigueur. La fonction Compliance sensibilise et forme les premières lignes de défense sur le respect des règles et informe régulièrement les instances de gouvernance de la Banque sur le niveau du risque.

Les principaux risques incluent les risques de blanchiment d'argent, ceux relatifs au respect des sanctions internationales, à la lutte contre la fraude et la corruption, ainsi que ceux liés au respect des dispositions en matière de protection des données personnelles. Le Comité de Diligence en particulier suit et pilote les risques de blanchiment d'argent liés à l'activité de la clientèle.

4 | Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur

4.1 | Créances couvertes par hypothèque

La Banque procède à la fois à un examen de solvabilité du preneur de crédit et de la valorisation du gage immobilier. Le service de la dette est régulièrement surveillé, et des rappels sont notifiés dès 30 jours de retard. Les crédits présentant un profil de risque élevé sont réexaminés à fréquence rapprochée. Un besoin de provision est identifié selon le principe décrit dans le paragraphe 4.2.

4.2 | Procédure de détermination des corrections de valeur et des provisions

Les positions à risque sont réévaluées à chaque clôture et les corrections de valeur adaptées en conséquence si nécessaire. Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants rendent les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou des intérêts peu vraisemblables ou, au plus tard, lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 90 jours.

Les intérêts échus depuis plus de 90 jours sont dits en souffrance. La Banque renonce à comptabiliser au compte de résultat les intérêts en souffrance et les intérêts compromis et les comptabilisent directement à la rubrique Corrections de valeur et provisions.

La dépréciation de valeur correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant dont la Banque peut escompter la récupération, compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation des sûretés.

Une créance n'est plus considérée comme compromise, si les arriérés (capital et intérêts) ont été réglés, le service de la dette a repris normalement et d'autres critères de solvabilité sont remplis.

5 | Évaluation des sûretés

5.1 | Créances couvertes par hypothèque

L'estimation des gages immobiliers se base sur les directives de l'Association suisse des banquiers pour les crédits garantis par des biens situés en Suisse. Les taux d'avance sont fixés sur la base de la valeur réelle du bien déterminée par des expertises internes ou externes ou encore sur la base d'informations fournies par un prestataire externe.

Pour les biens situés à l'étranger, la Banque s'appuie sur des rapports d'évaluation externes.

6 | Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés et de l'utilisation

6.1 | Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés

La Banque conclut des contrats d'instruments financiers dérivés à des fins de couverture du risque de taux d'intérêt, avec l'objectif de réduire la sensibilité de la valeur économique des fonds propres et de protéger le revenu net d'intérêt.

6.2 | Utilisation de la comptabilité de couverture

Types d'opérations de base et de couverture

La comptabilité de couverture est utilisée en rapport avec les créances et engagements sensibles aux fluctuations de taux d'intérêt.

Constitution des groupes d'instruments financiers

Les positions sensibles aux variations de taux sont groupées par échéance et couvertes à l'aide d'opérations de macro-couverture.

Relation économique entre les opérations de base et les opérations de couverture

La Banque documente la relation entre l'instrument de couverture et l'opération de base. L'effectivité de la relation de couverture se fonde sur la réduction de la sensibilité de la valeur économique des fonds propres une fois les opérations de couverture prises en compte.



INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1 | Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

En milliers de CHF

	Nature des couvertures			
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	Total
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Créances sur la clientèle	376'368	25'209	4'686	406'263
Créances hypothécaires	4'639'825	48'965	149'474	4'838'264
– Immeubles d'habitations	4'629'279	48'316	148'594	4'826'189
– Immeubles commerciaux	10'546	649	880	12'075
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
31.12.2022	5'016'193	74'174	154'160	5'244'527
31.12.2021	4'603'051	424'396	166'584	5'194'031
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)¹				
31.12.2022	5'010'264	71'425	153'627	5'235'316
31.12.2021	4'600'899	421'621	143'151	5'165'671
Hors bilan				
Engagements conditionnels	–	–	–	–
Engagements irrévocables	25'037	2'102	177'532	204'671
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	–	–	3'050	3'050
Crédits par engagements	–	–	–	–
Total du hors bilan				
31.12.2022	25'037	2'102	180'582	207'721
31.12.2021	95'569	8'582	35'551	139'702

Créances compromises

En milliers de CHF

	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés ²	Montant net	Corrections de valeur individuelles
31.12.2022	55'753	46'542	9'211	9'211
31.12.2021	54'940	47'785	7'155	7'155

1. Y compris provision pour le risque latent de défaillance selon l'art. 25 OEPC-FINMA destinée à couvrir les risques latents de pertes sur l'ensemble des prêts non couverts par une garantie bancaire ou autre forme de sûreté équivalente (2022: 0 KCHF, 2021: 21'204 KCHF).

2. Dette/valeur de réalisation par client: le montant le moins élevé des deux doit être pris en compte.

2 | Instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

En milliers de CHF

		Instruments de négoce			Instruments de couverture		
		Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats
Instruments de taux	Swaps	–	–	–	32'115	722	610'000
Devises/métaux précieux	Swaps combinés d'intérêts et de devises	–	–	–	645	–	54'341
Total avant prise en compte des contrats de netting	31.12.2022	–	–	–	32'760	722	664'341
	– Dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	–	–	–	–	–	–
	31.12.2021	–	–	–	3'832	7'053	951'428
	– Dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	–	–	–	–	–	–
Total après prise en compte des contrats de netting							
	31.12.2022				32'760	722	
	31.12.2021				3'832	7'053	
Répartition selon les contreparties							
					Instances centrales de clearing	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres clients
Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting)					–	32'760	–

3 | Répartition des immobilisations financières

En milliers de CHF

	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021
Titres de créance	301'302	104'004	290'924	101'737
– Dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	301'302	104'004	290'924	101'737
Immeubles	3'667	3'249	3'667	3'249
Total	304'969	107'253	294'591	104'986

Répartition des contreparties selon la notation (S&P)

	De AAA à AA-	De A+ à A-	De BBB+ à BBB-	De BB+ à B-	Inférieur à B-	Sans notation
Titres de créance						
Valeurs comptables	244'033	–	–	–	–	57'269

La banque investit uniquement dans des obligations hautement liquides et de qualité, L1 et L2a, du panier de la BNS.
La répartition se fonde sur les classes de notation de S&P.

4 | Participations

En milliers de CHF

	31.12.2022									
	Valeur d'acquisition	Corrections de valeur cumulées et adaptations de valeur (mise en équivalence)	Valeur comptable au 31.12.2021	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Corrections de valeur	Adaptations de valeur en cas de mise en équivalence/ reprises d'amortissements	Valeur comptable au 31.12.2022	Valeur de marché
Autres participations	4'771	–	4'771	–	712	–	–	–	5'483	–
– Avec valeur boursière	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Sans valeur boursière	4'771	–	4'771	–	712	–	–	–	5'483	–
Total des participations	4'771	–	4'771	–	712	–	–	–	5'483	–

Entreprises dans lesquelles la Banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

Participations consolidées							
Raison sociale	Siège	Activité	Capital social (en 1'000)	Part au capital (en %)	Part aux voix (en %)	Détention directe	Détention indirecte
Swiss Home Loan Securities 2016-1 Sàrl	Genève	Special purpose vehicle	20	100.00%	100.00%	100.00%	–
CAnb Hypothèques (Suisse) SA	Genève	Special purpose vehicle	100	98.00%	98.00%	98.00%	–
Participation non consolidée							
Raison sociale	Siège	Activité	Capital social (en 1'000)	Part au capital (en %)	Part aux voix (en %)	Détention directe	Détention indirecte
Banque des lettres de gage des établissements suisses de crédit hypothécaire SA	Zurich	Émission de lettres de gage	1'100'000	0.54%	0.54%	0.54%	–

5 | Immobilisations corporelles

En milliers de CHF

	31.12.2021			31.12.2022					
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable au 31.12.2021	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Reprises	Valeur comptable au 31.12.2022
Autres immobilisations corporelles	33'595	(10'683)	22'912	–	9'326	(40)	(4'663)	–	27'535
Total des immobilisations corporelles	33'595	(10'683)	22'912	–	9'326	(40)	(4'663)	–	27'535

6 | Répartition des autres actifs et autres passifs

En milliers de CHF

	Autres actifs		Autres passifs	
	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021
Compte de compensation	–	2'376	40'863	–
Autres actifs et autres passifs	98	260	13'378	116
Impôts indirects	3'750	3'423	509	1'738
Total	3'848	6'059	54'750	1'854

7 | Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi qu'actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

En milliers de CHF

	31.12.2022		31.12.2021	
	Valeurs comptables	Engagements effectifs	Valeurs comptables	Engagements effectifs
Actifs nantis/cédés				
Créances sur les banques	–	–	–	–
Créances hypothécaires mises en gage ou cédées en garantie de prêts de la centrale des lettres de gage	1'722'219	1'349'700	1'246'297	1'024'700

8 | Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle, ainsi que nombre et type des instruments de capitaux propres de la Banque détenus par ces institutions

	31.12.2022	31.12.2021
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	–	20'186

9 | Situation économique des propres institutions de prévoyance

9.1 | Institution de prévoyance

Les collaborateurs de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA sont assurés auprès du fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA. Les bonifications de vieillesse en couverture des prestations de retraite sont prélevées dès le jour de l'entrée en service, mais au plus tôt dès le 1^{er} janvier qui suit le 24^e anniversaire.

Le droit à la rente ou au capital vieillesse prend naissance à l'âge ordinaire qui donne droit aux prestations de vieillesse de l'A.V.S. Moyennant une réduction de la rente, le droit aux prestations de vieillesse peut être avancé jusqu'à l'âge de 58 ans révolus au plus tôt. Le fonds de prévoyance prévoit également des versements de pension au conjoint et aux enfants en cas de décès de l'assuré.

Des cadres dirigeants peuvent également bénéficier d'une prévoyance complémentaire auprès du Groupe. Ce fonds de prévoyance est directement géré par le Groupe.

9.2 | Avantages/engagements économiques provenant d'un excédent/découvert de couverture

Les comptes annuels du fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA (établis selon la norme *Swiss GAAP RPC 26*) font apparaître un degré de couverture de 116.7% à fin 2021, respectivement 109.60% à fin 2020 par rapport à l'exigence de l'OPP2.

Les réserves de fluctuation de valeur du fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA n'ayant pas encore atteint la hauteur réglementaire, il n'y a pas d'excédent de couverture au sens de la norme *Swiss GAAP RPC 16*.

Le fonds de prévoyance complémentaire pour les cadres dirigeants présente au niveau de notre actionnaire principal une couverture de 100.00% de la dette actuarielle au 31.12.2022 (100.00% au 31.12.2021).

9.3 | Réserves de cotisations de l'employeur

Il n'existe pas de réserve de cotisations de l'employeur auprès des fonds de prévoyance pour l'exercice de référence, ni pour l'exercice précédent.

9.4 | Charges de personnel

Les contributions aux institutions de prévoyance sont reflétées sous les frais de personnel et totalisent 3'826 KCHF pour l'exercice 2022 (3'674 KCHF en 2021).

10 | Emprunts obligataires et emprunts à conversion obligatoire en cours

En milliers de CHF

		Taux d'intérêt moyen pondéré	Échéances	Montant
Émetteur				
Banque de lettres de gage	Non subordonné	0.48%	2023-2038	499'700
Crédit Agricole next bank (Suisse) SA		1.61%	2027	100'000
		0.22%	2028	100'000
		0.07%	2029	200'000
		0.13%	2031	200'000
		0.03%	2031	150'000
		1.97%	2032	100'000
Total		0.49%		1'349'700

Aperçu des échéances des emprunts obligataires en cours

	D'ici une année	> 1 – ≤ 2 ans	> 2 – ≤ 3 ans	> 3 – ≤ 4 ans	> 4 – ≤ 5 ans	> 5 ans	Total
Émetteur							
Prêts de Banque de lettres de gage	9'300	2'400	20'000	51'200	122'100	294'700	499'700
Mortgage-backed notes							
Crédit Agricole next bank (Suisse) SA	–	–	–	–	100'000	750'000	850'000
Total	9'300	2'400	20'000	51'200	222'100	1'044'700	1'349'700

11 | Corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence*

En milliers de CHF

	État au 31.12.2021	Utilisations conformes au but	Reclassi- fications	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvre- ments	Nouvelles consti- tutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	État au 31.12.2022
Provisions pour autres risques d'exploitation	3'590	–	(218)	–	–	199	(869)	2'702
Autres provisions	–	–	218	–	–	–	–	218
Total des provisions	3'590	–	–	–	–	199	(869)	2'920
Réserves pour risques bancaires généraux	7'750	–	20'433	–	–	4'200	(900)	31'483
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays	28'358	–	(20'433)	–	–	6'526	(5'240)	9'211
– Dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	7'154	–	–	–	–	6'436	(4'379)	9'211
– Dont corrections de valeur pour les risques latents	21'204	–	(20'433)	–	–	90	(861)	–

* Indication: la Banque a transféré dans le poste « Réserves pour risques bancaires généraux », sans incidence sur le compte de résultat, les correctifs de valeurs pour risques latents de défaillance effectués sur base « forfaitaire ». Du moment qu'un événement sur un emprunteur donné se produit, une correction pour risque latent pourrait être constituée.

12 | Capital social

	31.12.2022			31.12.2021		
	Valeur nominale totale (en milliers)	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale (en milliers)	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
Capital social						
Capital social/Capital social	308'764	308'764	308'764	308'764	308'764	308'764
– Dont libéré	308'764	308'764	308'764	308'764	308'764	308'764
Total du capital social	308'764	308'764	308'764	308'764	308'764	308'764

13 | Créances et engagements envers les parties liées

En milliers de CHF

	Créances		Engagements	
	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021
Participants qualifiés	26'767	62'290	1'468'133	1'988'350
Sociétés du Groupe	–	–	–	979
Sociétés liées	4'398	2'910	628'854	751'827
Affaires d'organes	800	800	587	–

Les opérations avec les parties liées sont conclues aux conditions du marché.

	Hors bilan	
	31.12.2022	31.12.2021
Sociétés du Groupe	–	–

14 | Participants significatifs et groupes de participants liés par des conventions de vote

		31.12.2022		31.12.2021	
		Nominal	Part en %	Nominal	Part en %
Participants significatifs et groupes de participants liés par des conventions de vote					
Avec droit de vote	Crédit Agricole des Savoie	166'731	54.00	166'731	54.00
	Crédit Agricole Centre-Est	56'513	18.30	56'513	18.30
	Crédit Agricole Franche-Comté	38'896	12.60	38'896	12.60
	CA Indosuez (Switzerland) SA	15'439	5.00	15'439	5.00
	Crédit Agricole Alsace-Vosges	31'185	10.10	31'185	10.10

15 | Structure des échéances des instruments financiers

En milliers de CHF

			Échu					Total
	À vue	Dénonçable	D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	Immobilisé	
Actifs/instruments financiers								
Liquidités	142'149	–	–	–	–	–	–	142'149
Créances sur les banques	41'447	–	–	–	–	435	–	41'882
Créances sur la clientèle	317	15'051	353	4'421	56'359	326'174	–	402'675
Créances hypothécaires	2'278	5'390	1'353	7'452	100'699	4'715'469	–	4'832'641
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	32'760	–	–	–	–	–	–	32'760
Immobilisations financières	–	–	–	7'049	184'754	109'500	3'667	304'970
Total 31.12.2022	218'951	20'441	1'706	18'922	341'812	5'151'578	3'667	5'757'077
Total 31.12.2021	658'851	526	7'217	35'051	198'983	5'028'316	3'249	5'932'193
Fonds étrangers/instruments financiers								
Engagements envers les banques	5'617	–	480'000	467'843	801'169	339'135	–	2'093'764
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	1'046'363	769'576	4'910	10'222	4'447	340	–	1'835'858
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	722	–	–	–	–	–	–	722
Emprunts et prêts des lettres de gage	–	–	–	9'300	295'700	1'044'700	–	1'349'700
Total 31.12.2022	1'052'702	769'576	484'910	487'365	1'101'316	1'384'175	–	5'280'044
Total 31.12.2021	844'932	892'043	654'612	327'144	1'408'362	1'391'612	–	5'518'705

16 | Actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile

En milliers de CHF

	31.12.2022		31.12.2021	
	Suisse	Étranger	Suisse	Étranger
Actifs				
Liquidités	142'149	–	571'723	9'806
Créances sur les banques	29'440	12'442	64'300	9'607
Créances sur les clients	153'629	249'046	204'071	307'267
Créances hypothécaires	3'862'125	970'516	3'645'425	1'008'909
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	4'534	28'226	–	3'832
Immobilisations financières	174'933	130'036	70'036	37'217
Comptes de régularisation	7'683	767	5'502	184
Participations	5'483	–	4'771	–
Immobilisations corporelles	27'535	–	22'912	–
Autres actifs	3'848	–	6'059	–
Total des actifs	4'411'359	1'391'033	4'594'799	1'376'822
Passifs				
Engagements envers les banques	1'463'231	630'532	1'975'152	767'811
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	970'150	865'708	941'501	802'485
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	263	459	5'101	1'952
Emprunts et prêts des centrales de lettres de gage	1'349'700	–	1'024'700	–
Comptes de régularisation	20'504	838	30'882	267
Autres passifs	54'750	–	1'854	–
Provisions	2'920	–	3'590	–
Réserves pour risques bancaires généraux	31'483	–	7'750	–
Capital social	308'764	–	308'764	–
Réserve légale issue du capital	54'650	–	54'650	–
Réserve légale issue du bénéfice	7'585	–	7'080	–
Réserves facultatives issues du bénéfice	8'259	–	8'259	–
Bénéfice reporté	22'029	–	19'779	–
Bénéfice de la période	10'567	–	10'044	–
Total des passifs	4'304'855	1'497'537	4'399'106	1'572'515

17 | Répartition du total des actifs par pays ou par groupes de pays (principe du domicile)

En milliers de CHF

		31.12.2022		31.12.2021	
		Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Actifs					
Europe	Suisse	4'411'359	76.03	4'594'799	76.94
	France	1'012'482	17.45	1'047'328	17.54
	Allemagne	261'177	4.50	285'039	4.77
Autres		117'374	2.02	44'455	0.74
Total des actifs		5'802'392	100.00	5'971'621	100.00

18 | Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (domicile du risque)

Notation de pays interne à la Banque	Standard & Poor's	Expositions nettes à l'étranger au 31.12.2022		Expositions nettes à l'étranger au 31.12.2021	
		En CHF	Part en %	En CHF	Part en %
1 – Première qualité	AAA / AA-	1'268'740	100.00	1'492'689	99.99
2 – Bonne	A+ / A-	–	–	110	0.01
3 – Moyenne	BBB+ / BBB-	7	0.00	15	0.00
4 – Dégradée	NR	1	0.00	17	0.00
Total		1'268'748	100.00	1'492'831	100.00

INFORMATIONS RELATIVES AU HORS BILAN

19 | Répartition des créances et engagements conditionnels

La Banque n'a aucun engagement de couverture de crédit ou similaire dans le hors bilan au 31.12.2022 (idem au 31.12.2021).

INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

20 | Produit de refinancement significatif dans la rubrique

«Produits des intérêts et des escomptes ainsi que des intérêts négatifs significatifs»

En 2022, la Banque a opéré un changement de principe comptable relatif à l'enregistrement des indemnités de remboursement anticipé des crédits hypothécaires pour biens immobiliers situés en Suisse. Les produits d'intérêts et des escomptes comprennent un montant positif de 5'334 KCHF dû à ce changement.

21 | Répartition des charges de personnel

	En milliers de CHF	
	2022	2021
Charges de personnel		
Appointements (jetons de présence et indemnités fixes aux organes de la Banque, appointements et allocations supplémentaires)	25'244	25'343
– Dont charges en relation avec les rémunérations basées sur les actions et les formes alternatives de la rémunération variable	–	–
Prestations sociales	3'312	3'414
Adaptations de valeur relatives aux avantages et engagements économiques découlant des institutions de prévoyance	3'826	3'674
Autres charges de personnel	877	822
Total	33'260	33'253

22 | Répartition des autres charges d'exploitation

En milliers de CHF

	2022	2021
Autres charges d'exploitation		
Coût des locaux	4'720	4'519
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	13'702	10'667
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	251	770
Publicité	1'984	1'890
Honoraires de/des société(s) d'audit (art. 961a ch. 2 CO)	527	578
– Dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	527	578
– Dont pour d'autres prestations de service	–	–
Honoraires versés à des tiers	410	1'945
Autres charges d'exploitation	1'850	1'470
– Dont rémunération pour une éventuelle garantie étatique	–	–
Total	23'446	21'839

23 | Charges et produits extraordinaires

	2022	2021
Produits extraordinaires		
Autres produits extraordinaires	53	57
Total	53	57
Charges extraordinaires		
Autres charges extraordinaires	(216)	(30)
Total	(216)	(30)

24 | Impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition

En CHF

	2022	2021
Impôts		
Charges relatives aux impôts courants	3'150	3'394
Total	3'150	3'394
Taux d'imposition moyen pondéré, sur la base du résultat opérationnel	15%	15%

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'Assemblée générale de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA.

Genève, le 4 avril 2023.

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Crédit Agricole next bank (Suisse) SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat, le tableau des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints (pages 15 à 39) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Eléments clés de l'audit

Les éléments clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants lors de notre audit des comptes annuels de la période sous revue. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas d'opinion distincte sur ces points. Nous décrivons ci-dessous, pour chaque élément clé, les réponses que nous avons apportées lors de l'audit.

Nous avons respecté les responsabilités décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport, y compris les responsabilités liées aux éléments clés. Notre audit comprend la mise en œuvre de procédures définies en fonction de notre évaluation du risque d'anomalies significatives dans les comptes annuels. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures réalisées afin de répondre aux éléments décrits ci-dessous, constituent la base pour fonder notre opinion d'audit sur les comptes annuels ci-joints.

Evaluation des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires

Élément clé

Les opérations de crédits constituent la principale activité de la Banque. Nous considérons l'évaluation des créances sur la clientèle et des crédits hypothécaires comme un élément clé de l'audit, compte tenu des éléments suivants:

- Les créances sur la clientèle et les crédits hypothécaires représentent une partie significative de l'actif (90.2% du total du bilan ou CHF 5'235'316);
- La détermination du montant des corrections de valeur individuelles sur créances compromises s'appuie sur l'estimation de la capacité de remboursement du débiteur et/ou de l'estimation de la valeur de liquidation des gages.

Les principes de comptabilisation et d'évaluation des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires, ainsi que la procédure de détermination des corrections de valeurs individuelles sur créances compromises sont décrites dans l'annexe aux comptes annuels (paragraphe 2.1, 3.1 et 4.1).

Nos procédures d'audit

Nos travaux ont notamment consisté à apprécier et tester les contrôles clés relatifs à l'octroi, la comptabilisation, et le suivi des créances sur la clientèle et les crédits hypothécaire ainsi que la méthodologie d'identification du risque de défaut et d'évaluation des correctifs de valeur. Par ailleurs, pour un échantillon de créances individuelles considérées comme compromises nous avons apprécié la valorisation des sûretés retenues et confronté nos conclusions aux hypothèses retenues par la Banque lors du calcul du besoin de correctifs de valeurs.

Nous avons également vérifié le respect des prescriptions comptables relatives à l'évaluation et à la présentation des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant. Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux règles d'établissement des comptes applicables aux banques, aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Stéphane Müller
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Patrick Mettraux
Expert-réviseur agréé

Fonds propres réglementaires au 31.12.2022

En milliers de CHF

	31.12.2022	31.12.2021
Fonds propres pris en compte		
Fonds propres de base durs (CET1)	432'770	406'280
Fonds propres de base (T1)	432'770	406'280
Fonds propres totaux	432'770	427'484
Positions pondérées en fonction des risques (RWA)		
RWA	2'330'869	2'310'466
Risques de crédit	2'165'259	2'155'550
Risques non liés à des contreparties	31'202	26'161
Risques de marché	332	2
Risques opérationnels	134'076	128'753
Autres fonds propres nécessaires	–	–
Exigences minimales de fonds propres	186'470	184'837
Ratio de fonds propres basé sur les risques (en % des RWA)		
Ratio des fonds propres de base durs (Ratio CET 1)	18.6%	17.6%
Ratio des fonds propres de base (Ratio Tier 1)	18.6%	17.6%
Ratio des fonds propres globaux	18.6%	18.5%
Exigences en volants en CET1 (en % des RWA)		
Volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle	2.9%	2.9%
Volant anticyclique (en % des positions pondérées par le risque)	1.6%	0%
Ensemble des exigences de volants selon le standard minimal de Bâle en qualité CET1	4.5%	2.9%
Ratios-cibles de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFB (en % des RWA)		
Volant de fonds propres selon l'annexe 8 OFB	3.2%	3.2%
Volant anticyclique (art 44 et 44a OFB)	1.6%	0%
Ratio-cible des fonds propres de base durs (Ratio CET 1), après volant anticyclique	10.3%	8.7%
Ratio-cible des fonds propres globaux, après volant anticyclique	14.1%	12.5%
Ratio de levier Bâle III		
Engagement global CHF	5'908'803	6'068'320
Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	7.3%	6.7%

Ratio de liquidité à court terme (LCR)

En milliers de CHF

	1 ^{er} trimestre 2022	2 ^e trimestre 2022	3 ^e trimestre 2022	4 ^e trimestre 2022
Moyenne des actifs liquides de haute qualité (HQLA)	698'386	683'555	546'593	419'008
Moyenne des sorties de trésorerie nette	247'669	329'917	295'226	240'567
Ratio moyen de liquidité à court terme LCR en %	282.0%	207.2%	185.1%	174.2%

NOUS CONTACTER, VOUS CONNECTER? RIEN DE PLUS FACILE!



En agence

Soyez les bienvenus dans l'une de nos agences à Bâle, Fribourg, Genève, Lausanne, La Chaux-de-Fonds, Yverdon-les-Bains, Zurich pour rencontrer votre conseiller.



Par téléphone

Un seul numéro de téléphone pour nous contacter : +41 58 33 12345. Nous vous répondons en français, en allemand et en anglais, du lundi au vendredi de 9h à 19h.



Sur la route

Prenez rendez-vous à Vallorbe, Les Verrières, Boncourt, Porrentruy, Le Sentier ou Saignelégier avec l'un de nos conseillers mobiles sur www.ca-nextbank.ch/rdv.



Sur le web

Consultez notre site internet www.ca-nextbank.ch et posez vos questions via le chat multilingue ou par e-mail online@ca-nextbank.ch. Pour gérer vos comptes et effectuer vos paiements, connectez-vous sur notre e-banking ou téléchargez notre application mobile sur Android et iOS.



Espace client de Pont-Rouge

Esplanade de Pont-Rouge 2
1212 Genève
+41 58 33 12345

Agence de Genève Rive

Rue du Rhône 67
1207 Genève
+41 58 33 12345

Agence de Genève Cornavin

Rue de Chantepoulet 25
1201 Genève
+41 58 33 12345

Agence de Genève Plainpalais

Boulevard des Philosophes 2
1205 Genève
+41 58 33 12345

Agence de Lausanne

Rue du Petit-Chêne 14
1003 Lausanne
+41 58 33 12345

Agence de Fribourg

Boulevard de Pérolles 7
1700 Fribourg
+41 58 33 12345

Agence de Bâle

St. Alban-Anlage 70
4052 Bâle
+41 58 33 12345

Agence d'Yverdon-les-Bains

Rue de la Plaine 14
1400 Yverdon-les-Bains
+41 58 33 12345

Agence de La Chaux-de-Fonds

Rue Daniel-Jeanrichard 37
2300 La Chaux-de-Fonds
+41 58 33 12345

Agence de Zurich Uraniastrasse

Uraniastrasse 28
8001 Zürich
+41 58 33 12345

Agence de Zurich Limmatquai

Limmatquai 80
8001 Zürich
+41 58 33 12345

Les informations contenues dans ce document sont sujettes à modifications et ne lient pas Crédit Agricole next bank (Suisse) SA. Décembre 2022.

